

Editorial

Autor(en): **Nicodet, Marc**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse**

Band (Jahr): - **(2021)**

Heft 37

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Editorial



Marc Nicodet

Chère lectrice, cher lecteur,

Il y a exactement une année, à cette même place, je vous souhaitais un retour à la normale pour 2021. Force est de constater que le coronavirus nous a malheureusement encore accompagné tout au long de l'année, mais il n'a pas réussi à nous arrêter, loin de là ! En effet, en cette année 2021 nous avons franchi des étapes très importantes dans plusieurs dossiers stratégiques touchant les divers piliers du système cadastral suisse.

Honneur au petit dernier, le cadastre des conduites Suisse a trouvé un accueil favorable au Conseil fédéral, qui a donné son feu vert le 17 septembre dernier pour préparer les bases légales indispensables à son introduction.

Du côté de la Mensuration officielle, ce sont les documents qui constituent les fondements des aspects tant juridiques que techniques de la transformation en cours de la Mensuration officielle qui ont chacun franchi un pas important cette année. Du côté juridique, les deux ordonnances de la Mensuration officielle révisées ont été mises en consultation auprès de l'Administration fédérale au début de l'automne, les retours sont en cours d'analyse et de traitement, et la consultation à proprement dite pourra vraisemblablement démarrer au tout début de l'année prochaine.

Quant aux aspects techniques, soit le nouveau modèle de donnée DM.flex, c'est toute la documentation de ce modèle de donnée dans sa version 1.0, qui a pu être mise en consultation à mi-septembre. Nous nous réjouissons de pouvoir examiner et analyser vos retours ces prochaines semaines.

La phase de mise en œuvre du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) touche à sa fin, puisque le tout dernier des 26 portails cantonaux a été ouvert au cours du mois de novembre. Je tiens ici à remercier et féliciter toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice et permis le succès de cet ambitieux challenge.

Les prochaines étapes sont déjà bien lancées. Et un développement important est l'attribution au cadastre RDPPF de la fonction d'organe officiel de publication. Mais ce pas requiert des adaptations législatives cantonales qui peuvent même dans certains cas aller jusqu'à exiger de passer par une votation populaire. C'est ainsi que le canton d'Uri est le premier canton suisse à avoir voté le 26 septembre dernier sur la thématique du cadastre RDPPF ! Et avec succès, puisque la population a accepté la nouvelle loi cantonale avec 72 % de oui.

L'année 2022 verra la poursuite de ces gros projets avec de nouvelles étapes, non sans oublier les nombreux développements en cours ou planifiés pour préparer le futur, comme par exemple les thématiques des servitudes, des bâtiments (BIM ainsi que le Bâtiment officiel de Suisse) ou la refonte de la couverture du sol. Bref, pas de quoi s'ennuyer non plus l'année prochaine.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce numéro de «cadastre», mais surtout, à vous toutes et tous, ainsi qu'à vos familles et vos proches, de joyeuses Fêtes de fin d'année et une excellente année 2022, remplie de satisfactions tant personnelles que professionnelles !

Marc Nicodet, ing. géom. brev.
Responsable du domaine «Géodésie et
Direction fédérale des mensurations cadastrales»
swisstopo, Wabern